

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°36

Séance du conseil municipal du 28 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L'Autrèche », sous la présidence de M. Fabrice MEUNIER, Maire

Nombres de conseillers

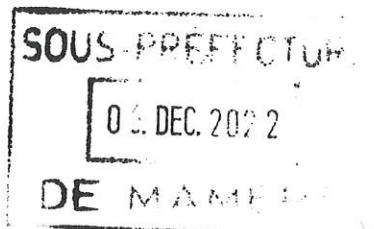
En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

-ayant donné pouvoir : 2

Votants : 10



Date de la convocation et d'affichage : Le 24 octobre 2022

Présents :

Fabrice MEUNIER, Laurent DA SILVA PEREIRA, Michel AVELINE, Éric CHANTEPIE, Jean-Claude FILLIEUL, Christophe FUYNEL, Séverine THIEULARD et René ZIMMERMANN, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : Noël GODEFROY

Procurations : Wilfried DUBOIS ayant donné pouvoir à Fabrice MEUNIER
Stéphanie LECLERE-FUYNEL ayant donné pouvoir à Christophe FUYNEL

Secrétaire de séance : Laurent DA SILVA PEREIRA

OBJET : PARTICIPATION AU REPAS DU 11 NOVEMBRE

Le Maire expose la situation :

- Comme chaque année, la commune offre le repas à tous les résidents de Blèves (propriétaires de fonciers bâtis sur la commune ou habitation régulière à Blèves) ayant 65 ans et +.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'offrir le repas aux habitants de Blèves sous les conditions suscitées.
- Choisit Damien Tacheau comme traiteur pour 24€/personne
- Fixe le prix de ce repas aux adultes n'entrant pas dans les critères fixés ci-dessus à 25 € et pour les enfants de moins de 12 ans au 31 décembre 2022 à 15 €.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Fabrice MEUNIER

